

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 13

Artikel: La foire aux filles, à Rolle et à Lausanne : le jour de la Dame autrefois
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193544>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

La foire aux filles, à Rolle et à Lausanne.

Le jour de la Dame autrefois.

La *Feuille d'Aris de la Côte* racontait dernièrement qu'autrefois, le premier dimanche de mai, de nombreuses jeunes filles du Jura, de St-Georges, Gimel, Bière, Cossonay, etc., vêtues de leurs plus beaux atours, venaient à Rolle, où elles se réunissaient sur la place publique, attendant que les vigneron de la Côte vinssent les engager comme effeuilleuses. C'est ce qu'on appelait la *Foire aux filles* ou la *Foire aux effeuilleuses*.

Le même journal ajoute que parmi ces jeunes filles on en vit souvent qui, belles et robustes, ne retournaient dans leur village que pour y aller chercher leur trousseau.

Pour *Lavaux*, la foire aux effeuilleuses se tenait à Lausanne le jour de la Dame. Ces jeunes filles se groupaient, en rang d'oignons, sur la place du Pont, où les jolis garçons de Lutry, Cully, Epesses et autres localités du vignoble venaient les engager.

Pendant qu'elles jouaient d'œillades et que les marchés se traitaient, de malicieux gamins se glissant derrière le groupe passaient de robe en robe une longue aiguillée de fil retors, et cousaient ensemble toute la bande.

Il faut dire, il est vrai, que ce jour-là, Lausanne était en fête ; on y venait de tous les villages voisins. La petite cloche de St-François était décorée d'une belle dame ; celles de la cathédrale aussi. Les promeneurs s'arrêtaient chez tous les pâtisseries où il se faisait une énorme consommation de petits pâtés chauds. Puis on allait visiter les cloches. Du bas de la ville à la cathédrale, ce n'était qu'une longue procession. Et les paysannes qui avaient bourré leurs poches de petits sacs contenant des graines de jardins, ne quittaient le beffroi qu'après les avoir placées un instant sous la grosse cloche appelée *Marie-Madeleine*, convaincues que ces semences donneraient des produits superbes. Les pepins de courges, entre autres, produiraient des fruits aussi gros que la cloche elle-même.

Dans les rues remplies de monde, chacun se livrait à la joie ; c'était un petit carnaval où jeunes et vieux s'amusaient à des espiègleries dont les visiteurs des environs étaient généralement victimes.

Par exemple on avait fait découper chez le sellier des plaques de cuir représentant la silhouette d'un rat, d'un âne ou d'un cochon ; ce cuir se clouait rapidement à une longue baguette, puis on le frottait avec de la craie. Quelque paysan venait-il à passer avec sa femme et ses enfants, regardant à droite et à gauche, paf ! paf ! paf !... Tous étaient armoirés d'un bel et bon âne sur l'épaule !...

Là, dans un coin, un peu à l'écart, près d'une porte, se montre un fer de cheval ou un outil quelconque, en métal : « Voilà qui est bon à prendre ! » se disait le passant ; et regardant à droite et à gauche si personne ne le voyait, il profitait du moment favorable. Mais crac, l'objet attiré par un fil invisible décampait ; à moins qu'il ne fût fortement chauffé, cas où le mystifié le rejetait bien vite en poussant quelque imprécation, et cela aux bons rires des farceurs cachés dans le voisinage.

Et partout des corbeilles pleines d'œufs teints, entourées de gamins et de gens qui *croquaient* et faisaient des paris.

Tel était au commencement du siècle l'aspect des rues de Lausanne, le 25 mars.

L. M.

Danseuses de ballets.

Vous qui êtes venus de toutes les parties du canton pour assister à la belle représentation du *Tour du monde*, et vous, Lausannois, qui du haut des galeries ou du fond des loges avez lorgné les pirouettes des sylphides, les entrechats des bergères, et toutes les gracieuses figures des ballets, vous ne vous doutez guère au prix de quelles souffrances physiques et de tortures brutales est obtenue cette légèreté d'oiseau.

« Il faut dix à douze ans pour avoir une danseuse capable. Du jour où le professeur, assisté d'un médecin, a déclaré l'enfant propre pour la chorégraphie, le travail commence, fatigant, absorbant. D'instruction, il peut à peine en être question.

» Toute petite, sa mère la présente à la classe de M^{me} Mérante, rue Richer. Aussitôt admise, elle appartient à l'Opéra où elle figurera moyennant 30 sous par représentation et 30 sous par répétition.

» Donnons un coup d'œil dans la classe. Une petite femme pâle, droite, sévère, vêtue d'une robe noire, avec une écharpe multicolore croisée sur la poitrine : voilà le professeur. Un homme long, maigre, avec les moustaches et la barbe grises, un peu raide, un peu sec, voilà le joueur de violon.

» Il est midi. La porte du vestiaire, dans lequel les élèves viennent de se débarrasser de leurs méchantes petites robes, s'ouvre avec fracas et nos petites filles décolletées, les bras nus, en jupes de mousseline, vingt fois blanchies et reblanchies, sales, trouées, effrangées, font leur entrée. Il y en a de toutes petites qui peuvent avoir de 7 à 8 ans, de moyennes qui en ont bien douze, de plus grandes qui vont, sous peu, être enrôlées parmi les corryphées. Elles sont généralement pâles, maigres, avec je ne sais quel air maladif répandu sur le visage où brillent de grands yeux vifs, ardents, curieux, effrontés.

» Deux barres d'appui font le tour de la salle, la barre d'en bas destinée aux bras, la barre d'en haut aux jambes. La leçon commence par l'*Exercice général à la barre*. Voilà les gamines aux barres d'appui, les têtes renversées, les cheveux défaits, les reins cambrés. Les jambes se lèvent en cadence, les corps décrivent des courbes disgracieuses ; tantôt c'est la jambe droite qui se met à battre la jambe gauche, puis c'est la jambe gauche qui vient battre la jambe droite. M^{me} Mérante est au milieu de la salle, droite, attentive, dominant les plaintes du violon de sa voix brève : Avancez les talons ! — Serrez les pointes ! — Serrez les reins ! — Forcez sur le plié ! — Baissez les épaules ! — Rentrez les hanches ! — Soutenez les poignets ! — Lâchez le coude ! — Cassons-nous ! Et à ce dernier commandement, les élèves, tout en tenant la barre d'en bas de la main droite, doivent poser le pied gauche sur la barre d'en haut.

» Dans la seconde partie de la leçon a